

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 SEPTEMBRE 2021**

SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2021

Le Conseil municipal de la Commune de Chanat-la-Mouteyre dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salesses, sous la présidence de Monsieur Nicolas BEAURE, Maire.

Membres du conseil municipal : Nicolas BEAURE, Claude VIessant, Corentin LE BOUQUIN, Caroline RATELADE, Marie-Claude MILITON, Richard AUBERT, Olivier BERGER, Mathieu FERRY, Nicole HEBRARD, Chloé HEURTEUR, Vanessa LEITE, Philippe POURVIN, Vincent SCHMITT, Cécile TARRADE, Bernard VELLET.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

Date de la convocation :

10/09/2021

Secrétaire de séance :

Mathieu FERRY

CONSEIL MUNICIPAL : DÉMISSION DE LA 4^{ème} ADJOINTE ET NOMINATION DE L'ADJOINT REMPLAÇANT

Madame Marie-Claude MILITON annonce à l'assemblée son souhait de quitter ses fonctions de 4^{ème} adjointe.

Après avoir procédé à l'élection, le conseil municipal décide de nommer Cécile TARRADE au poste de 4^{ème} adjointe et de lui allouer une indemnité DE 320.88€ mensuelle brute.

Voté à l'unanimité.

COMITE DES FETES : DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – FEU D'ARTIFICE

Le conseil municipal décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 1 300€ au Comité des fêtes afin de compenser les frais liés au feu d'artifice dont l'organisation est habituellement pris en charge par la commune.

Voté à l'unanimité.

ASSOCIATION CHATS NO TOIT : DEMANDE DE SUBVENTION

Compte tenu de la responsabilité de Monsieur le Maire en matière d'animaux errants, le conseil municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 800€ à l'Association Chats no toit afin de permettre à cette association de continuer la campagne de capture et d'identification des chats libres sur la Commune de Chanat-la-Mouteyre en vue de les stériliser.

1 ABSTENTION, 13 VOIX POUR.

SOCIETE DE CHASSE DE CHANAT : RENOUELEMENT BAIL DE CHASSE – TERRAINS COMMUNAUX

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le bail de chasse pour une durée de 10 ans.

1 ABSTENTION, 13 VOIX POUR.

CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : AVIS DE LA COMMISSION « URBANISME » POUR PRISE DE DECISION

Le conseil municipal décide de suivre l'avis de la commission d'urbanisme et de ne pas accepter d'établir une convention d'occupation du domaine public.

2 ABSTENTIONS, 12 VOIX POUR.

MISE EN ACCESSIBILITE ET RENOVATION ENERGETIQUE DE LA SALLE DU FOUR : TRAVAUX EXTERIEURS - AVENANT DE MOINS-VALUE LOT MAÇONNERIE ET NOTIFICATION DES TRAVAUX A DE L'ENTREPRISE RETENUE

Le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant de moins-value avec l'entreprise de maçonnerie concernant l'aménagement paysager du parvis de la salle du Four et de confier cette prestation à l'entreprise Déat Paysages pour un montant de 10887.40€ HT.

Voté à l'unanimité.

COMMISSION COMMUNALE « CANTINE – GARDERIE » : NOMINATIONS DU VP ET DES MEMBRES ELUS

Suite à la dissolution de l'Association du Comité de gestion cantine-garderie et l'intégration de ce service en tant que service communal, le conseil municipal décide de créer une commission communale « cantine-garderie » et de nommer Monsieur BEAURE en tant que Président et Monsieur Le Bouquin en tant que Vice-président.

Voté à l'unanimité.

LA SALESSE : TARIFICATION

Le conseil municipal décide de fixer les tarifs et conditions de location comme suit :

HABITANTS CHANAT								
PARTICULIERS								
	Location week end	Location / jour semaine	Option nettoyage	Option nettoyage + rangement	Option vidéo projecteur	Caution nettoyage (si pas option)	Caution	Caution vidéo projecteur
Grande salle	280 €	120 €	180 €	330 €	50 €	250 €	1 500 €	1 500 €
Grande salle + Cuisine	350 €	150 €	200 €	350 €	50 €	300 €		
Grande salle + Cuisine + Petite salle	420 €	180 €	250 €	450 €	50 €	350 €		
Petite Salle		70 €	160 €	250 €		160 €		
ASSOCIATIONS (hors JUILLET AOUT)								
	Location week end	Location / jour semaine	Option nettoyage	Option nettoyage + rangement	Option vidéo projecteur	Caution nettoyage (si pas option)	Caution	Caution vidéo projecteur
Grande salle	GRATUIT	GRATUIT			50 €			1 500 €
Grande salle + Cuisine					50 €			
Grande salle + Cuisine + Petite salle								
Petite Salle								
EXTERIEURS CHANAT								
PARTICULIERS / ASSOCIATIONS / ENTREPRISES								
	Location week end + ménage	Location / jour semaine	Option nettoyage	Option rangement	Option vidéo projecteur	Caution nettoyage (si pas option)	Caution	Caution vidéo projecteur
Grande salle	780 €	250 / j + 180€ nettoyage		150 €	50 €		1 500 €	1 500 €
Grande salle + Cuisine	950 €	300 / j + 200€ nettoyage		180 €	50 €			
Grande salle + Cuisine + Petite salle	1 150 €	400 / j + 250€ nettoyage		200 €	50 €			
Petite Salle								

Voté à l'unanimité.

SERVICE TECHNIQUE : ACQUISITION NOUVEAU VEHICULE

Le conseil municipal donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire afin de procéder à l'acquisition d'un véhicule technique de type 4x4 « pickup » en limitant la dépense à 27 000€ HT.

Voté à l'unanimité.

RLV : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIF AU TRANSPORT SCOLAIRE VERS LA PISCINE BEATRICE HESS SITUÉE A RIOM.

Le Conseil municipal décide d'approuver l'adhésion au groupement de commandes relatif au transport scolaire pour la piscine.

Voté à l'unanimité.

SNCF : CONVENTION PORTANT SUR LA GESTION, LA MAINTENANCE ET LA SUPERPOSITION D'AFFECTATION D'UN OUVRAGE D'ART DE RETABLISSEMENT - PONT DE PARJADIS

Le Conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention portant sur la gestion, la maintenance et la superposition d'affectation de l'ouvrage « pont du Parjadis » avec la SNCF.

Voté à l'unanimité.

SIEG : MODIFICATION DES STATUTS

Le Conseil municipal décide d'approuver les nouveaux statuts du SIEG et ses annexes 1, 2, 3, 4 et 5 et 5 ter, intégrant la fusion de certaines communes dans les Secteurs Intercommunaux d'Energie.

Voté à l'unanimité.

PHOTOVOLTAIQUES BATIMENTS COMMUNAUX : APPROBATION DE L'ACTE CONSTITUTIF ET ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES SOLAIRE DOME

Le Conseil municipal décide d'approuver l'acte constitutif du groupement de commandes, pour l'implantation de centrales photovoltaïques d'une puissance de 9 kWc en toiture des bâtiments publics suivants : la Salle La Salesse, l'école de l'Etang et la mairie.

Voté à l'unanimité.

RECUPERATION DES EAUX PLUVIALES SUR BATIMENTS COMMUNAUX : CHOIX DES ENTREPRISES

La commission d'ouverture des plis a analysé les offres et propose le choix suivant :

		Montants du marché (€ HT)
Lot 1 : Terrassement / installation des cuves	COUDERT	49 710

Le conseil municipal décide de suivre l'avis de la commission d'ouverture des plis et analyse des offres ci-dessus.

Voté à l'unanimité.